



graphic & web studio

Calçadinha do Tijolo, 18 - 1100-608 Lisboa - PORTUGAL

+351 937 277 407

contact@lino-design.com

www.lino-design.com

Détail de votre commande

Bon de commande réf : OC 15/2

Références	Détail de la prestation
Identité visuelle Alice Simermann	PHASE 1 Définition du Logotype Recherche sur 1 piste Présentation du logo noir / couleurs - document jpeg Finalisation de la proposition Livraison documents .jpeg et .pdf
	PHASE 2 Définition de la charte graphique accompagnante sur la carte de visite. Recherche sur 1 piste Présentation document jpeg Finalisation de la proposition Livraison documents pré-presses .pdf
	PHASE 3 Déclinaison de la charte graphique définie en PHASE 2 sur les supports de communication suivants : - En-tête pour document papier – Livraison document word - signature d'email – Livraison document HTML

Conditions de cession des droits d'utilisation

Droits exclusifs de reproduction et de représentation du logotype cédés pour 5 ans, exclusivité, tous les pays.

Rémunération forfaitaire incluse dans le tarif global

Fichiers fournis par le client : **contenus éditoriaux et photographies.**

Paiement par virements bancaires : **30€% à la signature du devis – 30% à la finalisation de la PHASE 2 - solde à livraison des fichiers.**

Durée de validité du présent devis : **30 jours**

Signature du client
Précédée de la mention " Bon pour accord "

Conditions générales de vente

1. La prestation comprend tout ce qui est explicitement listé dans le champ « Nature de la prestation ». De façon corollaire, elle ne comprend pas ce qui n'est pas explicité dans ce même champ.
2. Sauf délai de paiement supplémentaire convenu par accord entre les deux parties et figurant sur la facture, le paiement s'effectue au plus tard au 30^e jour suivant la date de facturation (C. Com. art L. 441-6, al.2 modifié de la loi du 15 mai 2001). Tout retard de paiement pourra donner lieu à des pénalités de retard exigibles sans rappel, au taux de 10% de la facture totale par mois de retard (Lutte contre les retards de paiement / article 53 de la Loi NRE). Paiements par virement bancaire.
3. Conformément au CPI (articles L.121-1 à L.121-9) ne seront cédés au client pour l'œuvre décrite que les droits patrimoniaux explicitement énoncés dans les conditions de cession, à l'exclusion de tout autre, et ce dans les limites y figurant également. Il est rappelé que droit moral d'une création (comprenant en autres droit au respect de l'œuvre et droit au respect du nom) reste attaché à son auteur de manière perpétuelle et imprescriptible. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit est illicite, et punie selon les lois relatives au délit de contrefaçon. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.(Art. L. 122-4 du CP)
4. La totalité de la production et des droits s'y rapportant, objet de la présente commande, demeure la propriété entière et exclusive de Li-Nó DESIGN tant que les factures émises par Li-Nó DESIGN ne sont pas payées en totalité par la société cliente, à concurrence du montant global de la commande et des avenants éventuels conclus en cours de prestation. De façon corollaire, la société cliente deviendra propriétaire de fait des droits cédés à compter du règlement final et soldant de toutes les factures émises Li-Nó DESIGN dans le cadre de la commande.
5. La livraison éventuelle des sources ou fichiers de travail relatifs à la présente commande ne se fera qu'en cas de nécessité induite par la stricte exploitation de l'œuvre prévue dans les conditions de cession ou dans un avenant ultérieur.
6. Li-Nó DESIGN se réserve le droit de mentionner sa réalisation pour la société cliente comme référence et de citer des extraits textuels ou iconographiques des œuvres concernées dans le strict cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité. Toute réserve au droit de publicité de Li-Nó DESIGN devra être notifiée et négociée avant la signature du devis et mentionnée sur la facture.
7. La société cliente assume pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels et iconographiques figurant dans la réalisation livrée par Li-Nó DESIGN, tout comme de l'exploitation qui en sera faite, et notamment de la conformité de cette dernière avec les réglementations en vigueur. Elle assure également être propriétaire des droits nécessaires à l'exploitation de tous les éléments créatifs textuels et iconographiques fournis par elle à Li-Nó DESIGN dans le cadre de sa mission, et garantit Li-Nó DESIGN contre toute plainte tierce relative à la violation des droits de ces éléments.